

Rendez vous à ne pas manquer :

- **Le 7 février 2011 à 20h30 à La Selve et le 14 Février 2011 à 20h30 à Durenque**

Deux réunions d'information sont organisées sur les **Mesures agroenvironnementales** avec la présentation des cahiers des charges pour chacune des cinq mesures proposées (Montant de l'aide, pratiques à respecter...). Nous répondrons à toutes vos interrogations.

- **Le 2 Mars 2011 de 10h00 à 16h00 sur la commune de La Selve**

Une grande journée pour le Cône

Les Ateliers du Cône Amont
Agriculture-Eau-Territoire

Au programme :

Des ateliers vous seront proposés : **Comment améliorer l'état du Cône? Qu'est ce qu'une zone humide et comment la gérer? Pourquoi planter des haies sur votre exploitation? Sol : La richesse est sous vos pieds** : observation d'un profil de sol sur une parcelle....

Amenez vos échantillons :

Sur place analyse d'eau
En laboratoire analyse de vos fumiers



A midi, repas froid
offert sur place



Vous recevrez prochainement une invitation personnelle accompagnée du programme complet

Renseignements :



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vaur
1, Place de l'Hôtel de Ville - 12800 Naucelle

Hélène POUGET

Tél : 05 65 71 10 97

Télécopie : 05 65 71 10 98

Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

Site internet : <http://riviere-viaur.com>



Avec la participation financière de :



Avec la participation des communes du bassin versant du Vaur

La Lettre du PAT Amont du Cône N°2 - Janvier 2011

UN PLAN D'ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

La préservation des milieux aquatiques est sans conteste un enjeu **d'intérêt général**. Un bon fonctionnement des rivières et zones humides joue un rôle important dans la **prévention des crues**, le **soutien d'étiage**, l'**épuration naturelle** des eaux ou encore le maintien de la **bio-diversité** et des **paysages**.

Le PAT Amont du Cône vise à reconquérir le bon état du Cône en diminuant le transfert des nitrates vers les eaux superficielles et souterraines et en améliorant le fonctionnement des cours d'eau.

Le programme d'actions mis en œuvre a pour objectif de répondre aux différentes problématiques rencontrées sur le bassin versant.

Grâce à la collaboration de nombreux partenaires, des moyens importants techniques et financiers permettent à ce petit sous bassin versant de bénéficier d'accompagnements et d'aides spécifiques adaptées au territoire et au contexte local.



Agir pour mon territoire...

La limitation du transfert des nitrates vers les eaux superficielles et souterraines peut passer par différentes actions :

- tout d'abord en éliminant les rejets directs à la rivière,
- mais aussi en **raisonnant au mieux sa fertilisation** et en apportant la **bonne dose au bon moment**.

D'autres actions permettent elles de constituer une **barrière physique aux**

écoulements : bandes enherbées, talus, haies, ripisylve...

Ces barrières physiques aux écoulements joueront également un rôle important pour le ralentissement des pics de crues et pour le **blocage des sédiments** diminuant ainsi l'ensablement des cours d'eau.



SMBVV - 1, Place de l'Hôtel de Ville 12800 Naucelle

Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

RAISONNER SA FERTILISATION



Optimiser la valorisation de vos effluents d'élevage va vous permettre de :

- Réduire les risques de lessivages et donc la perte d'éléments fertilisants (N, P et K)
- Diminuer l'apport d'intrants (éviter le gaspillage, réduire les coûts)

LES PRATIQUES D'EPANDAGES



Le 27 octobre 2010 une rencontre a été organisée avec la CUMA de Durenque sur les pratiques d'épandages. Le matin des pesées d'épandeurs ont été réalisées avec différents types de fumiers. Les résultats pour les épandeurs de la CUMA sont les suivants :

| Epandeur 1 | Poids total (en kg) | Densité (kg/m ³) |
|-------------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Fumier de brebis de 6 mois | 5 080 | 564 |
| Fumier de vache évolué | 5 560 | 618 |
| Epandeur 2 | Poids total (en kg) | Densité (kg/m ³) |
| Fumier de brebis frais | 5 100 | 520 |
| Compost de brebis (retourné 1 fois) | 6 640 | 677 |



L'après midi des démonstrations d'épandage de fumiers ont été réalisées selon différents réglages et vitesses. Après un contrôle visuel, les pesées et calculs ont permis de définir la dose réellement apportée.

Dose de 10 Tonnes / Ha



Dose de 25 Tonnes / Ha



MISE A DISPOSITION D'UN QUANTOFIX

Un quantofix est mis à la disposition des agriculteurs qui souhaitent effectuer des analyses sur leurs lisiers.

Le 8 novembre chez Didier Cabot à La Cammazie, un groupe d'agriculteurs s'est retrouvé pour analyser des lisiers. L'analyse des différents lisiers amenés par chacun a permis de montrer le fonctionnement de cet outil. Les valeurs mesurées allaient de 1,5 à 2,25 unités d'Azote total par m³ selon les lisiers (vache et porc). Les lisiers étaient assez dilués. Il sera intéressant de refaire les analyses avant l'épandage au champ. Le quantofix est mis à disposition avec son guide d'utilisation chez Arnaud PAULHE – Responsable du tonneau à lisier (à Puot commune de Durenque).

LE SUIVI AGRONOMIQUE

Cette formation vous est proposée afin d'acquérir une autonomie technique pour raisonner votre fertilisation, gérer économiquement les intrants et maîtriser les pollutions diffuses. Elle comprend :

- La sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion de la fertilisation,
- La réalisation du plan prévisionnel de fertilisation
- Le suivi et l'ajustement en cours de campagne
- Le bilan de campagne
- Le rappel réglementaire sur l'utilisation des phytosanitaires

ANALYSE DES FUMIERS

Ci-après le tableau des résultats des analyses réalisés sur les prélèvements fait lors des démonstrations d'épandage du 27 octobre :

| | TYPE | MS % | Azote total | Azote Ammoniacal | Phosphore P2O5 | Potassium K2O |
|---|-------------------------------|------|-------------|------------------|----------------|---------------|
| 1 | FUMIER OL FRAIS | 29 | 11,1 | 2,6 | 3,8 | 15,1 |
| 3 | FUMIER OL 3 MOIS | 34,4 | 10 | 2,6 | 6,4 | 27,3 |
| 2 | FUMIER OL 6 MOIS | 28 | 8,2 | 4 | 4,1 | 20,3 |
| 4 | FUMIER OL 15 jours+activateur | 30,4 | 8,8 | 2,1 | 4,6 | 18,4 |
| 5 | FUMIER BL 1 mois | 22,3 | 7,6 | 2 | 4,5 | 10,8 |
| 6 | COMPOST OV 2 retournement | 29,7 | 6,9 | 0,5 | 5,6 | 11,3 |
| | CORPEN FUMIER OVIN | | 10,8 | | 6,3 | 17,6 |
| | CORPEN BOVIN | | 5,5 | | 2,6 | 7,2 |

Les analyses pour les fumiers OL sont conformes aux valeurs théoriques attendues. Les valeurs en potassium et phosphore toujours élevées en OL confirment qu'il n'est pas nécessaire d'apporter d'engrais complet lorsque l'on épand régulièrement ce type de fumier. Le fumier BL affiche des valeurs assez élevées car riche en déjections et donc en azote. Seul le compost OV est décevant car il devrait avoir des valeurs supérieures aux fumiers. Cela peut être dû à la qualité du prélèvement ou l'alimentation. La faible valeur en azote ammoniacal est normale car lié au processus de compostage.

GERER DURABLEMENT LES ZONES HUMIDES



Durant des années, les zones humides ont été drainées afin de valoriser ces surfaces en agriculture. Aujourd'hui les zones drainées représentent 41% du bassin versant Amont du Cône et les zones humides recensées seulement 0,5% de la surface totale (soit 10ha). Pourtant, elles jouent un rôle majeur dans le stockage de l'eau notamment en période de forte pluie, permettant de diminuer les pics de crues, et de protéger des inondations les villages situés en aval. Cette eau va être restituée progressivement en période de basses eaux, la zone humide va ainsi jouer la fonction de soutien d'étiage. Les prairies humides jouent également le rôle de filtre en épurant les eaux des éléments polluants (dénitrification) et en stockant les sédiments notamment issus de l'érosion des parcelles agricoles. Les zones humides constituent de véritables réservoirs de biodiversité. Les milieux humides accueillent 30% des espèces végétales remarquables en France et 50% des espèces oiseaux.

Le 3 novembre une rencontre a été organisée à La Carradié afin de discuter du rôle des zones humides en agriculture. Jérôme Bouat gestionnaire de cette zone humide note que c'est un gros avantage en période estivale où ses vaches laitières peuvent aller y pâturer. Au niveau de l'entretien mécanique il passe le girobroyeur une fois par an à l'automne. Les agriculteurs présents ont pu observer sur cette zone humide de magnifiques buttes de sphagnes ainsi que des pieds de millepertuis des marais.



DIMINUER L'EROSION DES SOLS

Le Ségala est une région naturelle qui par sa nature à une sensibilité importante à l'érosion avec une faible stabilité structurale et une tendance à la formation d'une croûte de battance.

L'érosion des sols, phénomène naturel, est souvent fortement accentué par l'anthropisation du territoire. En effet, le travail du sol ou encore la couverture végétale en place vont avoir un impact sur la sensibilité des sols à l'érosion.



L'impact de l'érosion sur les sols agricoles :

- ♦ La perte durable de la fertilité des sols,
- ♦ La destruction des semis,

LE DIAGNOSTIC EROSION

Ce diagnostic de terrain vous permettra de définir les parcelles à risque sur votre exploitation ainsi que les moyens d'actions les mieux appropriés.

L'AIDE A LA PLANTATION DE HAIES

Les haies ralentissent le ruissellement superficiel et favorisent l'infiltration, diminuant ainsi l'érosion des terres agricoles. Elles réduisent de ce fait le lessivage des polluants vers le cours d'eau.

LE REMPLACEMENT D'UNE CULTURE PAR DE L'HERBE

Cette mesure agroenvironnementale permet de remplacer une culture par une prairie sur les parcelles sensibles à l'érosion.

LES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES (MAET)

BILAN 2010 :

En 2010, trois mesures agroenvironnementales ont été ouvertes sur le territoire amont du Cône :

- ⇒ Limitation de la fertilisation minérale et organique sur prairies
- ⇒ Absence de fertilisation minérale et organique sur prairies
- ⇒ Limitation de la fertilisation sur maïs

Cinq exploitations ont souscrit un contrat MAET ce qui représente près de 63 hectares engagées dans une limitation ou une absence de fertilisation sur prairies.

LES NOUVELLES MESURES OUVERTES EN 2011 :

Pour 2011, les trois mesures proposées en 2010 sont toujours ouvertes à la contractualisation.

Deux nouvelles mesures sont également proposées :

- ⇒ Création et entretien d'un couvert herbacé (remplacement d'une culture par de l'herbe)
- ⇒ Création et entretien d'un couvert herbacé avec absence de fertilisation

Si vous souhaitez avoir des informations sur ces mesures, nous vous invitons aux réunions d'information qui sont organisées les 7 et 14 février 2011 à 20h30 à La Selve et Durenque. (voir le détail page suivante)

CONTRACTUALISATION